

Le Dimanche Vingt et un de decembre
mil huit cent Vingt huit. L'an de Nostre
Seigneur de naissance de Jesus Christ de quatre mille
Sept cent quatre vingt et huit. Le fils du
Sieur Simon Laverrier age de quarante
Deux ^{ans} Aubergiste au petit Selay de
cette Commune y demeurant et de
Francoise Moyer age de Vingt deux ans
legitimerment maries
les temoins ont été Messieurs

Simon
Sous selon Age de quarante ans au
propriétaire et Nicolas René Gaultier
Age de cinquante huit ans tout deux domiciliés
en cette Commune

Sur la représentation de l'un et sur la
Déclaration du Sieur Simon Laurain pour
de l'un et assigné avec les fermiers et son
Nes Marie après lecture faite ledits fermiers
advertis de l'avis

René Laurain

redon

main

la première